

Note de service

BQ-Externalisation du dosage CDT

ENTÊTE RÉSERVÉE : MERCI DE NE RIEN INSCRIRE

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Nouvel examen* | ☐ Manuel de prélèvement* | ☐ Autre : préciser* |
| ☒ Arrêt de réalisation d'un examen* | ☐ Changement organisationnel* | |
| ☐ Modification de méthode/analyse* | *Cocher la case correspondante | |

Objet : Externalisation permanente concernant le dosage de la Transferrine désialylée (ou CDT) sérique à partir du 17/07/2023 vers le Biopôle de Lille

Le dosage de la Transferrine désialylée (ou CDT) sérique sera externalisé vers le Biopôle de Lille à partir du 17/07/2023. Nous attirons votre attention sur le fait que ce changement de technique de dosage peut s'accompagner d'un changement des valeurs de référence.

Fait à Nancy le 17/07/2023

Le responsable de structure
Nom du ou des signataires :
Pr Bernard NAMOUR

DESTINATAIRES
Pour information : Direction des sites du CHRUN (Sites Urbains, Site de Brabois, CCEG)
Pour exécution : - Président de CME - Les prescripteurs du CHRU - Direction des soins - Les CSS, Les CS du CHRU - Centres Hospitaliers de Lunéville, Pont-à-Mousson, Toul, ICL - ALTIR - EFS